



## **APPRENTISSAGE ET GARDE DES JEUNES ENFANTS**

### **AIDE-MÉMOIRE SUR LES EXIGENCES POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE GARDE D'ENFANTS**

#### **UTILISATION DE CE DOCUMENT**

La liste récapitulative suivante est conçue pour aider l'auteur de la demande à déterminer si ses installations existantes répondent aux exigences de base pour la mise sur pied d'un service de garde d'enfants en Nouvelle-Écosse. Les exigences relèvent de quatre catégories différentes, définies ci-dessous, avec un résumé pour chacune. Aux pages suivantes, chaque catégorie est décrite plus en détail avec des critères et des exemples facilitant l'examen des installations. Il est obligatoire pour l'auteur de la demande de prouver que sa demande répond aux critères dans chacun de ces domaines avant de passer aux étapes suivantes dans la mise sur pied d'un service de garde d'enfants.

#### **CATÉGORIE 01 – SALLE DE JEUX**

**espace de jeu sans obstacle** = 30 pi<sup>2</sup> par enfant

**salle de sieste pour les enfants en bas âge** = un (1) lit par enfant en bas âge, espacé des autres de 18 po

#### **CATÉGORIE 02 – ESPACE DE JEU EN PLEIN AIR**

**un (1) ou plusieurs espaces de jeu en plein air pour les enfants en bas âge** = 75 pi<sup>2</sup> par enfant en bas âge

**un (1) ou plusieurs espaces de jeu en plein air** (pour les enfants qui ne sont pas en bas âge) = 75 pi<sup>2</sup> par enfant, sachant qu'il faut que l'espace soit suffisamment grand pour accueillir les enfants de la catégorie la plus nombreuse d'enfants autres que les enfants en bas âge qui fréquentent régulièrement le service

#### **CATÉGORIE 03 – ÉCLAIRAGE NATUREL POUR LA SALLE DE JEUX**

**surface vitrée** = 10 p. 100 de la surface au sol totale de la salle de classe

#### **CATÉGORIE 04 – TOILETTES, LAVABOS ET INSTALLATIONS POUR LANGER LES ENFANTS**

**Il faut que la salle pour les enfants en bas âge et la salle pour les tout petits comprennent une table à langer les enfants.**

**nombre de cuvettes et de lavabos pour les tout petits, les enfants du préscolaire et les enfants d'âge scolaire = une (1) cuvette + un (1) lavabo par groupe de 10 enfants**

**toilettes séparées pour le personnel de l'établissement**

# 01 – SALLE DE JEUX

ESPACE DE JEU SANS OBSTACLE = 30 pi<sup>2</sup> par enfant

espace réservé aux jeux **sans obstacle** pour chaque enfant occupant l'espace

espace ne comprenant ni couloir, ni sortie, ni entrée, ni porte ou portail, ni salon du personnel, ni bureau de l'administration, ni local de rangement, ni toilette, ni installations pour langer, ni buanderie, ni cuisine

espace dont les dimensions sont mesurées le long de la paroi **intérieure** du mur ou de la face **intérieure** de la porte

## EXEMPLES

Surface au sol minimum pour un espace de jeu pour 12 enfants :  $12 \times 30 = 360 \text{ pi}^2$ . S'il y a des obstacles, il faut en tenir compte dans les calculs.

A : salle de jeux rectangulaire

3 pi    3 pi    porte

          bibliothèque    3 pi    5 pi

espace de jeu sans obstacle =  $360 \text{ pi}^2$

          16 pi

24 pi

### Calcul de la superficie pour les jeux dans la salle rectangulaire

$$(24 \times 16) - (3 \times 5) - (3 \times 3) = 360 \text{ pi}^2$$

surface totale    bibliothèque    surface occupée par la porte

B : salle de jeux de forme irrégulière

12 pi

3 pi    3 pi    porte

          12 pi

espace de jeu sans obstacle =  $360 \text{ pi}^2$

3 pi    5 pi    bibliothèque

10 pi

24 pi

### Calcul de la superficie d'une salle de jeux de forme irrégulière

**Étape 1** – Calculer la superficie totale de la salle

$(24 \times 10) + (12 \times 12) = 384 \text{ pi}^2$     *superficie totale*

$(12 \times 12) = 144 \text{ pi}^2$

$(24 \times 10) = 240 \text{ pi}^2$

**Superficie totale**

**$384 \text{ pi}^2$**

**Étape 2** – Soustraire la surface au sol des obstacles pour obtenir la superficie totale sans obstacle

5 pi

3 pi

15  $\text{pi}^2$

obstacle 1 : bibliothèque

3 pi

3 pi

9  $\text{pi}^2$     porte

obstacle 2 : surface occupée par l'ouverture de la porte

Superficie totale de la salle [ $384 \text{ pi}^2$ ] – bibliothèque [ $15 \text{ pi}^2$ ] – porte [ $9 \text{ pi}^2$ ]

**=  $360 \text{ pi}^2$  de superficie totale pour la salle de jeux sans les obstacles**

**SALLE DE SIESTE POUR LES ENFANTS EN BAS ÂGE** = un (1) lit par enfant en bas âge, espacé des autres de 18 po

sieste des enfants en bas âge dans une salle séparée jouxtant la salle de jeux pour les enfants en bas âge

lits d'enfant espacés d'au moins 18 po ou bien avec cloison séparant chaque lit des autres

lits sur roulette pour l'évacuation des enfants à inclure conformément aux lignes directrices pour l'évacuation en cas d'incendie approuvées par le chef du service des pompiers

### **EXEMPLE**

Dans une salle de sieste pour huit (8) enfants en bas âge, il faut que les lits soient espacés d'au moins 18 po ou qu'il y ait une cloison entre les lits.

18 po

cloison

lit d'enfant

salle de sieste

## 02 – ESPACE DE JEU EN PLEIN AIR

**UN (1) OU PLUSIEURS ESPACES DE JEU EN PLEIN AIR POUR LES ENFANTS EN BAS ÂGE** = 75 pi<sup>2</sup> par enfant **et** 75 pi<sup>2</sup> par enfant en bas âge

**75 pi<sup>2</sup> par enfant en bas âge**, en tenant compte du nombre maximum d'enfants en bas âge dans l'établissement, dans un espace séparé en plein air

**75 pi<sup>2</sup> par enfant**, en tenant compte du nombre d'enfants dans la classe d'âge qui en compte le plus grand nombre

**clôture de 4 pi de haut** autour des espaces de jeu en plein air

**zones ombragées** dans les espaces de jeu en plein air

(S'il n'y a pas d'arbre, il faut que 10 p. 100 de l'espace de jeu soit à l'ombre)

### EXEMPLE

Vous souhaitez aménager un espace de jeu pour un centre de garde comprenant 10 enfants en bas âge, 30 tout petits, 24 enfants du préscolaire et 15 enfants d'âge scolaire. Il est obligatoire d'avoir une zone réservée aux enfants en bas âge et une autre zone pour les autres classes d'âge. Pour cette deuxième zone, il faut faire le calcul à partir de la catégorie d'enfants dont l'effectif est le plus élevé parmi les enfants qui fréquentent régulièrement le centre; dans cet exemple, c'est donc la catégorie des tout petits (30).

30 pi

25 pi

750 pi<sup>2</sup>

$25 \times 30 = 750 \text{ pi}^2$

**Espace de jeu en plein air réservé aux enfants en bas âge :**

10 enfants en bas âge  $\times 75 \text{ pi}^2 = 750 \text{ pi}^2$

50 pi

45 pi

2250 pi<sup>2</sup>

$45 \times 50 = 2250 \text{ pi}^2$

**Espace de jeu en plein air pour les tout petits, les enfants du préscolaire et les enfants d'âge scolaire**

**Catégorie la plus nombreuse dans ce centre : tout petits (30 enfants)**

$30 \text{ enfants} \times 75 \text{ pi}^2 = 2250 \text{ pi}^2$

# 03 – ÉCLAIRAGE NATUREL POUR LA SALLE DE JEUX

**SURFACE VITRÉE** = 10 p. 100 de la surface au sol totale de la salle de classe

Pour déterminer la surface vitrée nécessaire pour la salle de jeux, vérifier que les vitres des fenêtres couvrent au moins 10 p. 100 de la surface au sol de la salle de classe.

Les fenêtres qu'on mesure sont celles qui donnent sur l'extérieur et qui sont éclairées par la lumière du jour.

Exemple

36 pi

20 pi

espace de jeu dans la salle de classe

salle de classe

**Taille totale de la salle de classe : 720 pi<sup>2</sup>**

**Salle de classe où se situe l'espace de jeu**

**36 × 20 = 720 pi<sup>2</sup>**

Surface au sol de la salle de classe × 10 % = surface vitrée exigée

Ex. : 720 × 10 % = **72 pi<sup>2</sup> de surface vitrée au minimum**

Exemples de fenêtres répondant à ces exigences :

A :  $24 \text{ pi}^2 + 24 \text{ pi}^2 + 24 \text{ pi}^2 = 72 \text{ pi}^2$

B :  $36 \text{ pi}^2 + 36 \text{ pi}^2 = 72 \text{ pi}^2$

C :  $24 \text{ pi}^2 + 12 \text{ pi}^2 + 18 \text{ pi}^2 + 18 \text{ pi}^2 = 72 \text{ pi}^2$

# 04 – TOILETTES, LAVABOS ET INSTALLATIONS POUR LANGER LES ENFANTS

## TABLE À LANGER LES ENFANTS EN BAS ÂGE ET LES TOUT PETITS

La table à langer les enfants se situe à côté d'un lavabo.

La table à langer est à soustraire dans le calcul de l'espace de jeu sans obstacle.

La table à langer est incluse dans les salles d'âge mixte qui combinent des enfants en bas âge et des tout petits.

**TOILETTES POUR LES TOUT PETITS, LES ENFANTS DU PRÉSCOLAIRE ET LES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE =**  
une (1) cuvette + un (1) lavabo par groupe de 10 enfants

proportion = une (1) cuvette + un (1) lavabo par groupe de 10 enfants

Il faut que les toilettes soient adaptées à l'âge des enfants.

Il faut que les toilettes et salles d'eau se trouvent à l'intérieur du centre ou sur place au centre et soient disponibles.

Les toilettes pour le personnel sont incluses et sont séparées des toilettes pour les enfants. (Vérifier le respect des critères d'accessibilité.)

### proportion :

**1** cuvette + **1** lavabo = **10** enfants

### EXEMPLE

Vous souhaitez ouvrir un centre de garde d'enfants accueillant 80 enfants, enfants en bas âge compris. Sur ce total de 80, 10 sont des enfants en bas âge et 70 des tout petits, des enfants du préscolaire et des enfants d'âge scolaire. Avec la proportion de une (1) cuvette + un (1) lavabo par groupe de 10 enfants, il vous faudra donc 7 cuvettes et 7 lavabos. Pour déterminer le nombre de cuvettes et de lavabos pour les toilettes du personnel, veuillez consulter le code du bâtiment de votre localité.

**10** ENFANTS EN BAS ÂGE (**NON** PRIS EN COMPTE DANS LE CALCUL DU NOMBRE DE CUVETTES ET DE LAVABOS\*)

**70** TOUT PETITS, ENFANTS DU PRÉSCOLAIRE ET ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE

ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT 80 ENFANTS



=

**7 CUVETTES EXIGÉES**

**7 LAVABOS EXIGÉS**

+ nombre de cuvettes et de lavabos exigés pour le personnel, selon le code du bâtiment de la localité.

\* Il faut des lavabos supplémentaires à côté des tables pour langer les enfants.